

Compte Rendu de conseil municipal

Séance du 24 janvier 2025

Prise en charge des frais de scolarisation d'un enfant domicilié hors commune

Le conseil accepte de scolariser un enfant domicilié hors commune en prenant à sa charge les frais de scolarisation (contribution au RPI et subvention piscine)

Avis sur le plan de mobilité simplifié de RAF CO

Le Plan de Mobilité Simplifié (PMS) de Roche aux Fées Communauté a été présenté au conseil. Il a été élaboré sur plusieurs axes : **Renforcer les usages existants par une offre adaptée et cohérente, Structurer le foisonnement des offres de mobilité, Renforcer les mobilités décarbonées, Communiquer, Animer et Sensibiliser la population.** Il est consultable en Mairie

Le conseil donne un avis favorable au PMS.

ZAER : approbation de la convention avec le SDE et autorisation de signature des promesses de bail

M Le Maire rappelle que tout membre du conseil municipal dont la famille, les proches ou lui-même tirerait un éventuel bénéfice, de quelque nature que ce soit, de la réalisation du projet éolien aujourd'hui considéré, est susceptible, d'une part, d'être regardé comme un conseiller intéressé au sens de l'article L.2131-11 du CGCT et, d'autre part, d'être poursuivi pour prise illégale d'intérêt, dès lors qu'il assiste à la séance du conseil municipal, qu'il participe au vote de la délibération ou qu'il se manifeste en sa qualité d'élu en faveur du projet éolien. Par conséquent, M Daniel BORDIER et M Edmond LEVEQUE ne participent pas aux débats ni aux votes. M Julien CHENARD, adjoint délégué à l'environnement prend la présidence de séance pour ce point

Le conseil valide la convention avec le SDE35 pour bénéficier de leur appui technique et administratif sur l'étude d'un éventuel projet éolien.

Cf article

Recrutement Collectif d'assistantes maternelles

Dans le cadre du recrutement des assistantes maternelles pour intégrer la MAM, 1 collectif de 3 assistantes maternelles et des candidatures individuelles. A ce jour, les candidatures individuelles n'ont pas donné suite. Le conseil signe donc un engagement avec le collectif existant pour leur permettre de poursuivre leurs démarches d'agrément.

Bilan Cérémonie des Vœux

Une centaine de participants a assisté à la cérémonie. Nous pouvons cependant déplorer l'absence des nouveaux Thourisiens.

Construction de 2 logements sociaux par Espacil

Le permis de construire du projet de construction des 2 logements sociaux par Espacil doit être modifié mais les travaux de viabilisation vont débuter

Réhabilitation de l'ensemble immobilier du centre bourg : point d'avancement

Les travaux d'isolation sont en cours malgré que les travaux d'étanchéité ne soient pas terminés. La pose de l'isolant n'est pas acceptable, les travaux devront être repris.

Par ailleurs, le renforcement du plancher du niveau 2 par une poutre fixée sur un linteau existant dont la consistance et la solidité ne sont pas avérées nous interroge particulièrement

Information Centre de Loisirs

Le centre de Loisirs est fermé depuis le 1^{er} janvier. Malgré plusieurs sollicitations, les Elus n'ont pas réussi à réunir pour statuer sur l'avenir et la répartition des centres de loisirs sur le territoire ni sur leur financement. Une réunion doit avoir lieu le mercredi 29 janvier.

Délégataire contrôle de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Lors de sa séance du 8 novembre, le conseil avait validé la délégation des contrôles avant ventes des raccordement d'habitations au réseau d'assainissement collectif. Les tarifs des prestataires potentiels sont attendus.